CD/PV.1175

Conférence du désarmement

4 mars 2010

Français

Compte rendu définitif de la mille cent soixante-quinzième séance plénière
Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 4 mars 2010, à 10 h 15

Président: M. Mikhail Khvostov ..... (Bélarus)

GE.10-60500 (F) 260710 270710

Merci de recycler

Le Président (*parle en russe*): Je déclare ouverte la 1175e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Je voudrais à notre séance d'aujourd'hui donner la parole à notre hôte de marque, la Vice-Ministre japonaise des affaires étrangères, S. E. Mme Chinami Nishimura. Le très grand intérêt que le peuple et le Gouvernement japonais portent aux questions relatives au désarmement nucléaire est véritablement unique, et votre présence aujourd'hui à la Conférence confirme une nouvelle fois le rôle que votre pays joue en ce qui concerne des questions qui ont une importance capitale pour la communauté internationale dans son ensemble. Votre Excellence, vous avez la parole.

Mme Nishimura (Japon) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, c'est un grand honneur pour moi de pouvoir aujourd'hui m'adresser à cette assemblée vénérable qu'est la Conférence du désarmement à Genève. Avec la tenue prochaine du Sommet mondial sur la sécurité nucléaire et de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), l'année 2010 est une année charnière en ce qui concerne les initiatives visant à créer «un monde sans armes nucléaires». Le Japon estime que les questions du désarmement et de la non-prolifération nucléaires devraient être examinées à l'échelle mondiale de façon approfondie et concrète, et il est résolu à participer activement à cet examen.

Nous pouvons nous réjouir du fait que l'année dernière, la Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement de la communauté internationale, a eu raison de onze années de paralysie et a adopté un programme de travail. La communauté internationale a placé beaucoup d'espoir dans ce changement. Il est toutefois regrettable qu'il n'ait pas été possible par la suite de parvenir à un accord sur la mise en œuvre du programme de travail que la Conférence avait elle-même adopté. Pour accomplir des progrès tangibles à la Conférence, les États membres devraient axer leurs efforts sur l'adoption rapide d'un programme de travail, fondé sur l'accord de l'année écoulée, au terme de débats sérieux menés entre eux et dans un esprit de coopération. Dans la situation actuelle, le Japon espère que les six présidents pour l'année 2010 continueront à prendre des initiatives, auxquelles il apportera son plus grand soutien.

La communauté internationale est aujourd'hui menacée par la fabrication d'armes nucléaires et le risque de terrorisme nucléaire. Il est par conséquent indispensable pour le monde entier de faire des efforts soutenus dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. En septembre dernier, à la réunion au sommet du Conseil de sécurité de l'ONU, le Premier Ministre Hatoyama a évoqué la responsabilité morale du Japon en tant que seul pays ayant connu des bombardements nucléaires et a fait part de la détermination du Japon à conduire le mouvement visant à éliminer les armes nucléaires. Permettez-moi à ce propos de rendre compte de certaines activités que le Japon mène pour atteindre cet objectif. L'année dernière, à l'Assemblée générale, nous avons présenté avec 87 autres pays une résolution sur l'élimination des armes nucléaires, et celle-ci a été adoptée avec l'appui d'une écrasante majorité. Nous avons apporté notre concours à l'entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et à l'examen des aspects techniques liés à l'établissement du mécanisme de vérification associé à cet instrument. Nous avons contribué au renforcement du système de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique et pris des initiatives en faveur de l'universalisation du Protocole additionnel à l'Accord de garanties généralisées. Le Japon s'est également employé à sensibiliser la société civile au désarmement et à la non-prolifération. En outre, nous avons mis en place conjointement avec l'Australie la Commission internationale de la non-prolifération et du désarmement nucléaires, qui a présenté son rapport en décembre dernier et à laquelle le Japon a apporté le plus grand appui.

Comme d'autres pays, le Japon estime que la menace que représentent les armes nucléaires est l'une des plus grandes pour l'humanité. Nous pensons qu'il est indispensable de renforcer la coopération internationale afin de bien consolider le régime international actuel de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Les efforts d'élimination des armes nucléaires doivent être considérés à long terme et doivent se traduire par des mesures concrètes et applicables. Je voudrais à ce sujet souligner trois points.

Premièrement, il est capital que tous les États possédant des armes nucléaires mettent en œuvre le désarmement nucléaire. Le Japon compte que les États-Unis et la Fédération de Russie, qui ont entrepris des efforts dans ce domaine, concluent bientôt un traité faisant suite au Traité START et présentent ainsi à la communauté internationale des résultats concrets en matière de désarmement nucléaire. En outre, nous invitons ces deux États ainsi que tous les États dotés d'armes nucléaires à accomplir des efforts de désarmement supplémentaires dans la transparence, en se conformant aux principes d'irréversibilité et de vérifiabilité, également essentiels.

Deuxièmement, l'entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires revêt une très grande importance. Le Japon souhaite vivement que ce traité soit bientôt ratifié par l'ensemble des pays visés à l'annexe 2, y compris les États-Unis et la Chine. Pour sa part, il continuera de s'efforcer à promouvoir l'entrée en vigueur de cet instrument en incitant les pays qui ne l'ont pas encore fait à le ratifier, ou à y adhérer, et en mettant en œuvre des moyens techniques et humains dans le cadre de la coopération. De plus, dans l'attente de l'entrée en vigueur du Traité, il exige le maintien du moratoire sur les essais nucléaires.

Troisièmement, l'année dernière, le programme de travail de la Conférence, qui comprenait l'engagement de négociations sur un traité d'arrêt de la production de matières fissiles, a été adopté par consensus. Cet instrument, qui vise à interdire la production de matières fissiles aux fins de la fabrication d'armes nucléaires, devrait contribuer à réduire la production de ces armes par les États qui les possèdent et à éviter que de nouveaux États entrent en possession de telles armes. Il devrait aussi contribuer pour beaucoup au désarmement et à la non-prolifération nucléaires, ainsi qu'à la sécurité nucléaire, qui acquiert également une importance croissante. Il constitue ainsi une étape incontournable dans la réalisation de l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires. Le Japon demande instamment l'engagement et la conclusion rapides de négociations sur un traité d'arrêt de la production de matières fissiles au sein de la Conférence du désarmement. Toutes les questions pertinentes, y compris celles qui se rapportent aux stocks existants, devraient être abordées dans le cadre des négociations. En attendant l'entrée en vigueur d'un tel traité, le Japon appelle tous les États possédant des armes nucléaires à déclarer et à maintenir un moratoire sur la production de matières fissiles aux fins de la fabrication d'armes nucléaires.

Compte tenu de la nécessité de surmonter les problèmes auxquels le régime du TNP est en proie et de renforcer la crédibilité de ce régime, la Conférence des Parties chargée d'examiner le TNP, qui se tiendra en mai prochain, est un moment critique durant lequel les pays devront unir leurs efforts. Comme cela a été confirmé dans la déclaration conjointe faite le mois dernier par les Ministres japonais et australien des affaires étrangères, MM. Katsuya Okada et Stephen Smith, les deux pays entendent élaborer une proposition globale, comprenant des mesures concrètes de désarmement et de non-prolifération nucléaires, à l'intention de la Conférence des Parties chargée d'examiner le TNP, compte tenu du rapport de la Commission internationale de la non-prolifération et du désarmement nucléaires. À cette fin, le Japon collaborera également avec d'autres États partenaires.

La Conférence des Parties chargée d'examiner le TNP ne devrait pas être un théâtre d'affrontements entre les États dotés d'armes nucléaires et ceux qui n'en possèdent pas, mais un lieu de coopération. Pour cela, le Japon a l'intention de jouer un rôle moteur et de

contribuer au mieux de ses capacités à la conclusion d'un accord bien conçu sur le désarmement nucléaire, la non-prolifération nucléaire et les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

La journée de demain, qui marque le quarantième anniversaire de l'entrée en vigueur du TNP, nous rappelle une fois encore que la Conférence du désarmement s'est illustrée en négociant et en concluant certains des principaux traités en matière de désarmement international et de maîtrise des armements. C'est même en pleine guerre froide que la Conférence a négocié ces instruments essentiels que sont la Convention sur les armes biologiques et, bien entendu, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Mesdames et Messieurs les membres de la Conférence, le temps est maintenant venu pour la Conférence de se mettre au travail et de remplir sa fonction principale en tant qu'unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement, sa raison d'être. Le Japon espère qu'elle adoptera et mettra en œuvre un programme de travail au plus tôt. Il promet de poursuivre ses efforts et ses activités de coopération à cette fin.

Le Président (*parle en russe*): Je remercie M^me^ Nishimura pour son intervention importante en ce qui concerne la poursuite des travaux de notre Conférence et je suspends notre séance quelques minutes, le temps de raccompagner notre hôte hors de la salle du Conseil.

La séance est suspendue à 10 h 30; elle est reprise à 10 h 32.

Le Président (*parle en russe*): Nous reprenons la séance. Y a-t-il des délégations qui souhaitent prendre la parole aujourd'hui?

Je n'en vois pas. Avant de lever la séance, je vous informe que notre prochaine séance plénière se tiendra ici même demain, le 5 mars, à 10 heures. Nous y entendrons le Ministre kazakh des affaires étrangères, S. E. M. Kanat Saudabaev. Notre séance est maintenant levée.

La séance est levée à 10 h 35.